



31 août : Décidément que cette rentrée est bien précoce, mais surtout elle appelle l'intervention des salariés.

Pour préparer syndicalement celle-ci dans nos écoles, établissements et services veuillez trouver ci-dessous quelques éléments sur son contexte.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture et une bonne rentrée

Récession maintenue et chômage de masse, tout cela montre l'échec de la politique conduite jusqu'ici par le gouvernement.

Dans l'éducation, les efforts consentis en matière de postes restent très insuffisants; quant à la rémunération des personnels, elle demeure gelée depuis 5 ans. Or, les orientations budgétaires de juillet dernier font état d'un projet de seulement 8561 emplois nouveaux, très loin du rythme nécessaire pour atteindre les objectifs annoncés en 2012 et alors que le ministère chiffre lui-même à 4 000 emplois le coût de la seule réforme du collège.

Le mécontentement général des salariés et chômeurs n'épargne pas les personnels de l'Education Nationale placés dans des conditions de travail difficiles et n'ayant pas bénéficié de mesures de carrière. Le coup de force du gouvernement publiant les textes de la réforme du collège au lendemain d'une grève majoritaire ont ravivé le mécontentement.



Pour toute question concernant votre carrière, pensez à écrire à eluscapa@cgt-aix-marseille.fr



Réforme du collège c'est toujours non !

Cette rentrée 2015 s'organise donc avec les premières expérimentations concernant la réforme du collège en perspective: 12 collèges au plan académique sont ainsi ciblés comme établissements expérimentaux. L'intervention unanime des organisations syndicales au CTA de juillet a permis de clarifier quelque peu le cadre de cette expérimentation : il ne s'agirait que de "recenser les pratiques et de consulter les équipes". Mais la vigilance demeure de mise alors que la résistance contre cette réforme s'organise, il ne faut rien laisser imposer qui aille dans le sens de sa mise en œuvre.

Une intersyndicale nationale se réunira le 1er septembre. La CGT Educ'action y portera le mandat d'une grève en septembre et manifestation nationale en octobre.

La CGT-Educ'action appelle à une assemblée générale Collèges le vendredi 18 septembre à 14h à la bourse du travail de Marseille

Action interprofessionnelle et intersyndicale le 8 octobre

Dans l'éducation, comme de manière interprofessionnelle, c'est donc autant de dossiers qui nécessiteront l'intervention des salariés.

C'est ainsi qu'un appel intersyndical interprofessionnel, couvrant notamment la fonction publique est déjà acté pour le 8 octobre prochain par la CGT, la FSU et SOLIDAIRES. **Il faut d'ores et déjà s'inscrire dans la construction d'une mobilisation réussie sur les enjeux salariaux et de service public, contre l'austérité budgétaire. ([Lire ici le communiqué du 8 octobre](#))**

La rentrée, c'est aussi le bon moment pour rejoindre la CGT.

[Retrouvez ici les documents d'adhésion](#)

Pour vos panneaux syndicaux, [téléchargez ici le matériel de rentrée](#) (affichettes, tracts stagiaires, communiqué, ...): Page progressivement actualisée

Prochains rendez-vous

Conseil syndical départemental

Mardi 22 septembre

[Téléchargez ici le mandat donnant autorisation d'absence de droit](#)

Formation syndicale d'accueil

Jeudi 15 octobre

Militer dans son école et son établissement (droits syndicaux, Conseil d'administration,...).

[Téléchargez ici](#) et déposez auprès de votre chef d'établissement ou de service/IEN avant le 15 septembre le courrier de demande d'autorisation d'absence de droit pour formation syndicale (droit à 12 jours/an).

Signalez aussi votre participation en [vous inscrivant sur notre site](#)

AG spécial réforme du collège

Vendredi 18 septembre à 14h
Bourse du travail de Marseille

[Infos progressivement actualisées ici](#)

Refusons la précarité et la dégradation de nos conditions d'emploi et de travail

Dans ce contexte déjà chargé le ministère annonce également le remplacement, sans concertation du dispositif EAP (Emploi Avenir Professeur) par l'apprentissage. Pour la CGT, qui, seule s'était opposée au dispositif EAP, il est inacceptable que l'entrée dans le métier se réalise dans la précarité, et qu'on palie au manque de personnel de vie scolaire et d'accompagnement pédagogique, par le recours à l'apprentissage ([communiqué UNSEN à lire ici](#)).

Plus largement c'est bien l'apprentissage que le ministère entend développer en priorité comme en témoigne la circulaire de rentrée parue au BO du 4 juin dernier. Il s'agit d'atteindre 50 % d'augmentation du nombre d'apprentis accueillis en établissement scolaire, au prix du « décloisonnement » généralisé des parcours et au risque de la mixité des parcours ([voir article journal](#)).

Cette rentrée c'est aussi celle de la précarité maintenue par le recours toujours aussi massif aux personnels contractuels pour assurer des missions d'enseignement, d'administration, de service social, etc... Et bien entendu toutes les incertitudes qui pèsent sur ces personnels en cette rentrée en ce qui concerne leur réemploi.

L'année scolaire 2015/2016 sera aussi l'année 2 de la réforme des rythmes scolaires, avec toujours les mêmes conséquences désastreuses pour l'école et les personnels.

Formation des stagiaires :

Cette année sera également l'an 2 de la mise en œuvre des formations d'enseignant-e-s par l'ESPE. **L'expérience vécue l'année passée doit nous inciter à nous porter au plus vite à leur rencontre dans nos établissements pour les accueillir et les aider syndicalement face aux multiples pressions auxquelles ils/elles sont soumis-e-s.**

Education prioritaire :

Cette année doit voir la généralisation de la réforme de l'éducation prioritaire. L'académie d'Aix-Marseille se voit dotée de 33 réseaux REP+, et de 29 réseaux REP. Un maillage très en deçà des besoins réels des établissements et écoles, qui exclue toujours les lycées et LP. La gravité de la crise sociale, le sous-investissement public dont pâtissent certains territoires, l'ampleur des phénomènes de relégation sociale ou de violence, auraient justifié un renforcement et un élargissement de l'éducation prioritaire dans les Bouches-du-Rhône.

Plus d'infos dans le dernier numéro du [Pavé dans la Cour](#) (Bulletin de la CGT-Educ'action 13) qui vient de paraître :



Le Bulletin d'information des militantes de la CGT Educ'Action 13
Septembre / Octobre 2015

de "Que faire ?"

Un acte de mouvement, une position tenace. L'urgence n'est ni d'être plus visible, ni de faire plus de bruit, mais de faire plus de sens. C'est à nous de décider, après avoir vu ce qui se passe dans les établissements scolaires, de nous organiser pour nous défendre et pour nous battre. C'est à nous de décider, après avoir vu ce qui se passe dans les établissements scolaires, de nous organiser pour nous défendre et pour nous battre. C'est à nous de décider, après avoir vu ce qui se passe dans les établissements scolaires, de nous organiser pour nous défendre et pour nous battre.

Si vous ne l'avez pas reçu, signalez-le à sdencgt13@wanadoo.fr

22 septembre 2015 - Conseil Syndical Départemental de la CGT Educ'action 13 :

Port de Bouc - Parc de la Méridole

Débat d'actualité, bilan de la rentrée, perspectives de luttes...

Déposez dès maintenant [votre mandat](#) valant autorisation d'absence

